

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 mars 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 157 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DI MECO - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Mourad KAHOU - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Jocelyn ZEITOUN - Karim ZERIBI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

VOI 013-1898/10/CC

■ Modification d'Autorisations de programmes relatives à l'espace public

DEPDSAG 10/4300/CC

Début de la Délibération Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumis au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du Budget Primitif 2010, sont inscrites treize opérations d'investissement qui nécessitent une revalorisation (ou dévalorisation) de leurs Autorisations de Programme respectives, il s'agit des opérations suivantes:

- Opération 2009/00190 : « Requalifications urbaines de la RD 41e à Carnoux-En-Provence »
- Opération 2009/00139 : « Réaménagement Avenue Blanche Calvet à Carry-Le-Rouet »
- Opération 2009/00217 : « Aménagement de la traversée RD3 – 2ème tranche à Ceyreste »
- Opération 2009/00142 : « Aménagement des rues Simeon Firmin et Charles Naudin à Châteauneuf-les-Martigues »
- Opération 2007/00027 : « Aménagement du site Avenue des Butris pour stockage du sel et des matériaux Tramway »
- Opération 2009/00124 : « MPM – Prévisionnel Etudes de voirie »
- Opération 2009/00174 : « Aménagement du Littoral à La Ciotat – 5ème tranche – Etudes »
- Opération 2007/00073 : « Aménagement de la Place de Strasbourg, du Carrefour Roussel et des Abords ainsi que de la ZUS Centre Nord (Aménagement de l'Avenue Camille Pelletan) à Marseille »
- Opération 2009/00177 : « Mise à 2x2 voies de l'avenue de Saint Menet (RD 2) entre la Montée de Saint Menet (RD 2C) et le chemin Vicinal de la Millière à Saint-Menet (RD 2H) à Marseille »
- Opération I658901 : « Etude Entrée de Ville Avenue Paul Sirvent Création d'un giratoire, à Plan-de-Cuques »
- Opération 2008/00091 : « Interventions sur les murs de soutènement Année 2008 – 2010 »
- Opération 2008/00113 : « Grosses réparations plan de jalonnement 2008-2010 »
- Opération 2009/00172: « Contrôle et réfection de tranchées 2009-2011 »

Opération 2009/00190 : « Requalifications urbaines mise en sécurité de la RD 41e à Carnoux-En-Provence »

Afin de réaliser les travaux nécessaires à l'exécution de cette opération, il convient de revaloriser l'AP existante à hauteur de 2 000 000 Euros. En effet, cette AP a fait l'objet à l'origine d'une première inscription à hauteur de 500 000 Euros. L'avancement des études de la ZAC du centre Ville permet désormais de cerner le coût de l'opération qu'il convient de fixer à 2 Millions d'Euros. Le montant inscrit à l'origine correspondait au fond de concours apporté par MPM qui assure désormais la maîtrise d'ouvrage globale. Il convient donc d'inscrire la totalité du coût de l'opération en dépense. La participation du Conseil Général apparaît par ailleurs en recette.

SOUS-POLITIQUE	N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORISE
Montants en euros					
C 310	2009/00190	Requalifications urbaines de la RD 41e à Carnoux-En-Provence	500 000,00	+ 1 500 000,00	2 000 000,00

Opération 2009/00139 : « Réaménagement Avenue Blanche Calvet à Carry-Le-Rouet » :
L'évaluation du coût de l'opération doit être revue à la hausse compte tenu d'une précision plus importante de l'estimation des travaux à réaliser.

SOUS-POLITIQUE	N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORISE
Montants en euros					
C 310	2009/00139	Réaménagement Avenue Blanche Calvet à Carry-Le-Rouet	200 000,00	+ 50 000,00	250 000,00

Opération 2009/00217 : « Aménagement de la traversée RD3 – 2ème tranche à Ceyreste » :
Cette opération a été lancée à l'origine par fonds de concours, avec une participation du Conseil Général, à hauteur de 1 100 000 Euros. Le montant inscrit à l'origine correspondait au fond de concours apporté par MPM qui assure désormais la maîtrise d'ouvrage globale. Il convient donc d'inscrire la totalité du coût de l'opération en dépense. La participation du Conseil Général apparaît par ailleurs en recette.
Afin de mener à bien cette opération, il convient d'inscrire désormais la somme globale de l'opération 2009/00217, soit : 1,8 Million d'Euros.

SOUS-POLITIQUE	N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORISE
Montants en euros					
C 310	2009/00217	Aménagement de la traversée RD3 – 2 ^{ème} tranche à Ceyreste	700 000,00	+ 1 100 000,00	1 800 000,00

Opération 2009/00142 : « Aménagement des rues Simeon Firmin et Charles Naudin à Châteauneuf-les-Martigues » :
L'aménagement de ces voies implique une réévaluation du montant global des travaux à effectués en 2010. Cette réévaluation est due à des éléments techniques non pris en compte dans l'estimation d'origine des travaux.

SOUS-POLITIQUE	N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORISE
Montants en euros					
C 310	2009/00142	Aménagement des rues Simeon Firmin et Charles Naudin à Châteauneuf-les-Martigues	270 000,00	+ 130 000,00	400 000,00

Opération 2007/00027: « Aménagement du site Avenue des Butris pour stockage du sel et des matériaux du Tramway »:

Le stockage du sel effectué à l'heure actuelle au boulevard du Docteur Heckel à Marseille (13011) devait être déplacé pour raison technique à l'Avenue des Butris. Ce site n'a finalement pas été retenue pour des raisons juridiques, le stockage est désormais prévu sur le site de la Bonnaude (13010). Ce déménagement implique l'achat d'un module de stockage particulier qui nécessite une revalorisation de l'AP existante sur l'opération en question.

SOUS-POLITIQUE	N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORISE
Montants en euros					
C 310	2007/00027	Aménagement du site Avenue des Butris pour stockage du sel et des matériaux Tramway	200 000,00	+ 100 000,00	300 000,00

Opération 2009/00124: « MPM – Prévisionnel Etudes de voirie »:

La présente opération permettra à la Direction de l'Espace Public de prévoir un nombre d'études générales et spécifiques durant les prochaines années. Il convient dès lors de prévoir une AP suffisante pour pouvoir commander dans le cadre de ce marché.

SOUS-POLITIQUE	N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORISE
Montants en euros					
C 310	2009/00124	MPM – Prévisionnel Etudes de voirie	150 000,00	+ 300 000,00	450 000,00

Opération 2009/00174: « Aménagement du Littoral à La Ciotat – 5ème tranche – Etudes »:

L'opération 2009/00174 doit permettre de réaménager complètement la voie littorale de la commune de La Ciotat. Le montant existant doit permettre d'effectuer la partie études nécessaire à ce réaménagement. Il convient désormais de prévoir le montant global des travaux dans le cadre de cette opération, ce qui implique une réévaluation du montant global de l'AP : soit 9 500 000 euros supplémentaires.

SOUS-POLITIQUE	N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORISE
Montants en euros					
C 310	2009/00174	Aménagement du Littoral à La Ciotat – 5 ^{ème} tranche – Etudes	500 000,00	+ 9 500 000,00	10 000 000,00

Opération 2007/00073: « Aménagement de la Place de Strasbourg, du Carrefour Roussel et des abords ainsi que de la ZUS Centre Nord (Aménagement de l'Avenue Camille Pelletan) à Marseille »:

Cette opération doit être réévaluée car elle intègre l'aménagement de l'Avenue Camille Pelletan. Euromed co-finance cette opération. Opération qui était, à l'origine prévue dans le cadre de l'ANRU. Le montant estimé des travaux et des études se trouvent modifié : ce montant globalise l'ensemble de l'opération qui se trouvera en outre pour une grande partie, subventionnée.

SOUS-POLITIQUE	N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORISE
Montants en euros					
C 310	2007/00073	Aménagement de la Place de Strasbourg, du Carrefour Roussel et des abords ainsi que de la ZUS Centre Nord (Aménagement de l'Avenue Camille Pelletan) à Marseille	3 750 000,00	+ 9 250 000,00	13 000 000,00

Opération 2009/00177: « Mise à 2x2 voies de l'avenue de Saint Menet (RD 2) entre la Montée de Saint Menet (RD 2C) et le chemin Vicinal de la Milliere à Saint-Menet (RD 2H) à Marseille »:

Les travaux envisagés consistent à la mise en 2x2 voies dans le sens Aubagne / Marseille en modifiant l'emprise des trottoirs.

Afin, d'une part d'assurer la prise en compte des objectifs du Département et des Communes tendant à améliorer la sécurité sur les routes départementales en agglomération, et d'autre part de permettre le financement de projets de qualité, le Département a adopté des règles de cofinancement des travaux.

Cette opération doit être réévaluée afin de permettre à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole de récupérer la TVA dans le cadre du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA).

SOUS-POLITIQUE	N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORISE
Montants en euros					
C 310	2009/00177	Mise à 2x2 voies de l'avenue de Saint Menet (RD 2) entre la Montée de Saint Menet (RD 2C) et le chemin Vicinal de la Milliere à Saint-Menet (RD 2H) à Marseille	103 500,00	+ 63 500,00	167 000,00

Opération I658901 : « Etude Entrée de Ville Avenue Paul Sirvent et Création d'un giratoire, à Plan-de-Cuques » : Il convient d'augmenter l'AP existante sur cette opération, compte tenu des travaux qui devrait débuter courant d'année 2010. En effet, le montant de l'AP ne prend en compte que la partie études, nécessairement inférieur au montant global (études + travaux) de l'opération.

SOUS-POLITIQUE	N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORISE
Montants en euros					
C 310	I658901	Etude Entrée de Ville Avenue Paul Sirvent Création d'un giratoire, à Plan-de-Cuques	76 224,51	+ 624 000,00	700 224,51

Opération 2008/00091 : "Interventions sur les murs de soutènement Année 2008 - 2010" : Suite aux violentes intempéries qui ont frappées la région sud-est et notamment le territoire communautaire, de nombreux murs de soutènement ont été endommagés.

Il convient, afin de prévention, de consolidation et de reconstruction, de prévoir une Autorisation de Programme (A.P.) suffisante et revalorisée, pour garantir la solidité de ces ouvrages publics.

SOUS-POLITIQUE	N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORISE
Montants en euros					
C 310	2008/00091	Interventions sur les murs de soutènement Année 2008 - 2010	470 000,00	+ 1 330 000,00	1 800 000,00

Opération 2008/00113 : "Grosses réparations plan de jalonnement 2008-2010":

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a opéré courant 2008 et 2009, une mise à niveau de ses installations de jalonnement sur la Ville de Marseille (panneaux indicateurs de rue, mât de maintien des panneaux, travaux annexes ... etc).

Courant 2010, une accentuation de cette politique sera faite en faveur des 17 autres communes membres de MPM.

Compte tenu des créations supplémentaires qui seront nécessaires (extension et réparation du jalonnement actuel), et de la maintenance de ce type de prestation (maintenance corrective et préventive), il est nécessaire de prévoir au Budget 2010, une augmentation conséquente de l'AP disponible.

SOUS-POLITIQUE	N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORISE
Montants en euros					
C 340	2008/00113	Grosses réparations plan de jalonnement 2008-2010	1 500 000,00	+ 1 500 000,00	3 000 000,00

Opération 2009/00172: "Contrôle et réfection de tranchées 2009-2011" :

Cette opération permet aux agents de la Communauté Urbaine, d'effectuer des travaux de voirie (tranchées sur voie publique) suite à des dégradations ou des malfaçons de tiers sur celle-ci. Les travaux effectués dans le cadre de cette opération doivent ensuite être facturés au tiers indélicat.

Compte tenu des difficultés de recouvrement des travaux ainsi réalisés (recherche du tiers, contrainte au paiement, ...etc), le nombre d'intervention de ce type est revu à la baisse. En conséquence, il convient d'envisager pour le Budget primitif 2010, une dévalorisation importante du montant de cette AP.

SOUS-POLITIQUE	N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT DEVALORISE
Montants en euros					
C 310	2009/00172	Contrôle et réfection de tranchées 2009-2011	3 000 000,00	- 1 500 000,00	1 500 000,00

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de réajuster le montant des Autorisations de Programmes indiquées ci-dessous.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées la modification du montant des autorisations de programme et des crédits de paiement, pour les opérations d'investissement suivantes :

Budget Principal (101)

LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORISE	MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT		
				2010	2011	2012
Montants en euros						
Interventions sur les murs de soutènement Année 2008 - 2010	470 000,00	+ 1 330 000,00	1 800 000,00	630 000,00	500 000,00	500 000,00
Grosses réparations plan de jalonnement 2008-2010	1 500 000,00	+ 1 500 000,00	3 000 000,00	810 000,00	547 500,00	547 500,00
Requalifications urbaines mise en sécurité de la RD 41e à Carnoux-En-Provence	500 000,00	+ 1 500 000,00	2 000 000,00	90 000,00	1 000 000,00	910 000,00
Réaménagement Avenue Blanche Calvet à Carry-Le-Rouet	200 000,00	+ 50 000,00	250 000,00	135 000,00	115 000,00	0
Aménagement de la traversée RD3 – 2 ^{ème} tranche à Ceyreste	700 000,00	+ 1 100 000,00	1 800 000,00	50 000,00	200 000,00	500 000,00
Aménagement des rues Simeon Firmin et Charles Naudin à Châteauneuf-les-Martigues	270 000,00	+ 130 000,00	400 000,00	200 000,00	254 000,00	50 000,00
Aménagement du site Avenue des Butris pour stockage du sel et des matériaux Tramway	200 000,00	+ 100 000,00	300 000,00	0	300 000	0
MPM – Prévisionnel Etudes de voirie	150 000,00	+ 300 000,00	450 000,00	200 000,00	150 000,00	100 000,00

N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT REVALORIS	MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT		
					2010	2011	2012
Montants en euros							
2009/00174	Aménagement du Littoral à La Ciotat – 5 ^{ème} tranche – Etudes	500 000,00	+ 9 500 000,00	10 000 000,00	135 000,00	350 000,00	350 000,00
2007/00073	Aménagement de la Place de Strasbourg, du Carrefour Roussel et des Abords ainsi que de la ZUS Centre Nord (Aménagement de l'Avenue Camille Pelletan) à Marseille	3 750 000,00	+ 9 250 000,00	13 000 000,00	108 000,00	3 250 000,00	4 310 000,00
2009/00177	Mise à 2x2 voies de l'avenue de Saint Menet (RD 2) entre la Montée de Saint Menet (RD 2C) et le chemin Vicinal de la Milliere à Saint-Menet (RD 2H) à Marseille	103 500,00	+ 63 500,00	167 000,00	83 500,00	83 500,00	0
I658901	Etude Entrée de Ville Avenue Paul Sirvent Création d'un giratoire, à Plan-de-Cuques	76 224,51	+ 624 000,00	700 224,51	27 000,00	46 224,51	627 000
TOTAL DES REVALORISATIONS D'AP :			+25 447500, 00				

N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP EXISTANTE	ECART	MONTANT DEVALORISE	MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT		
					2010	2011	2012
Montants en euros							
2009/00172	Contrôle et réfection de tranchées 2009- 2011	3 000 000,00	- 1 500 000,00	1 500 000,00	260 000,00	400 000,00	400 000,00

Article 2 :

Les crédits nécessaires à ces opérations sont inscrites au Budget Primitif 2010 et suivants :
Budget Principal (101) : nature 2315, 2031, 2033, 2158, 21578, 2152, 20413, 20418 fonction 822 – sous-politique C310, C340

Pour Visa,
La Vice-Présidente Déléguée à la
Voirie et aux Grandes Infrastructures Routières

Danielle MILON

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Voirie et signalisation

Christophe MASSE

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI